

## VŒUX 2012 de Jean Pierre LAMBERTIN

Comme c'est de tradition, à l'occasion des vœux, Jean-Pierre Lambertin maire de Lapalud et 1<sup>er</sup> vice président délégué du Conseil Général et les conseillers municipaux avaient convié à l'Espace Julian celles et ceux qui font la vie du village et du canton, les services publics, les entreprises diverses et les associations locales, toutes celles et tous ceux qui agissent et œuvrent au quotidien.

« Merci à toutes et à tous d'avoir répondu à cette traditionnelle invitation de ce début d'année. C'est la première d'une longue série, puisque c'est à LAPALUD, le coup d'envoi de cette tradition bien établie sur l'ensemble de nos communes et intercommunalités.

Je remercie mes collègues élus de leur présence, tout comme nos représentants des entreprises, des services publics, des associations et de vous toutes et vous tous qui agissez et œuvrez au quotidien.

Je ne peux aborder cette année nouvelle sans saluer le travail des collègues de mon équipe municipale et de l'ensemble du personnel municipal qui se dévoue sans compter pour répondre aux besoins de la population de notre village.

2011 aura été une année compliquée pour les collectivités et en particulier pour les communes dont les ressources sont trop souvent mises à mal. L'Etat en grande difficulté ne manque pas de ponctionner nos budgets en ne compensant pas totalement les pertes dues à la suppression de la taxe professionnelle et en réduisant ses dotations. Ainsi dans ce contexte de crise, nous ne pouvons pas investir autant que ce que nous devrions faire. Cela se traduit par moins d'activités pour nos entreprises et donc plus de chômage.

2011 aura été aussi l'année de la mise en œuvre d'une partie de la réforme territoriale et en particulier la rationalisation de l'intercommunalité.

Nous avons avec l'ensemble des collègues maires de ce département beaucoup travaillé au sein de l'association des maires que j'ai l'honneur de présider et avec le Préfet, afin de faire des propositions partagées par le plus grand nombre d'élus.

Le préfet vient de fixer par arrêté la nouvelle carte départementale des intercommunalités. Pour ce qui nous concerne, comme nous l'indiquions depuis longtemps, notre intercommunalité demeurera bien. Elle se trouve ainsi renforcée afin, à l'avenir, de se tourner vers celles et ceux qui nous entourent dans la Drôme et le Vaucluse s'ils souhaitent travailler avec nous.

2012 débute donc. Ce sera une année incertaine où déjà la situation économique s'avère complexe et où la lisibilité financière est toujours autant absente pour nos communes. Ce sera aussi une année d'échéances électorales importantes où chacune et chacun pourra s'exprimer et faire, après réflexion, des bons choix.

Pour Lapalud, 2012 nous permettra encore d'avancer sur les dossiers engagés :

➤ Le pluvial aux abords du stade et des Cantarelles sud, est en cours de réalisation tout comme l'aménagement de la rue des Raspans entre Kerchêne et le château d'eau où des passages surélevés vont remplacer les stops provisoires afin de limiter les excès de vitesse. Les abords du stade dont les clôtures sont en voie de finition feront aussi l'objet de travaux ainsi que la rue de la Verrière où se pose un problème d'écoulement des eaux pluviales.

➤ Les travaux relatifs à la requalification du centre-ville depuis le fossé jusqu'au parc Julian sont engagés. Ils sont très importants au niveau des réseaux puisque des canalisations d'eau très anciennes (plus de 60ans) sont reprises par le syndicat des eaux ; des branchements anciens (en plomb) entièrement refaits ; du pluvial, de l'assainissement des réseaux d'éclairage (avec l'aide du syndicat d'électrification), du téléphone et de l'électricité. Bref, vous le constatez, tout doit être repris et coordonné entre tous. Les aménagements de surface et les plantations qui eux seront visibles, ne représentent en fait qu'une partie des travaux la moins importante et la moins onéreuse. Cette opération aidée aussi par la Région et le Département, était devenue nécessaire. Elle améliorera encore notre environnement, la sécurité des usagers et l'image de notre commune.

➤ Ces aménagements seront complétés par l'installation de vidéo surveillance sur la place Fernand AAOREL et aux abords de nos bâtiments communaux, opération validée par les autorités qui suivra les travaux.

En plus de ces travaux importants, la commune a renouvelée sur 2011 et 2012 son matériel roulant. Divers véhicules ont été acquis pour remplacer les anciens : camions, fourgon, véhicule de police municipale, tracteur débroussailleuse et lanmier, sont ou vont être livrés ces jours ci. Ces achats ont fait l'objet de subventions du Conseil Général dans le cadre de la contractualisation à hauteur de plus de 50 %

Au-delà de ces actions et des aménagements dans le cadre de l'entretien ou des réparations diverses, trois autres dossiers importants se précisent encore pour cette année :

➤ Tout d'abord celui de la réhabilitation de l'école du parc pour lequel la maîtrise d'œuvre travaille et fera ses propositions d'ici quelques semaines afin de les soumettre à la concertation. Ensuite, la mise en œuvre du renouvellement de l'informatisation de l'école Pergaud qui elle est engagée.

➤ Par ailleurs, la conception d'un projet innovant destiné à recevoir un hébergement pour les personnes âgées et les personnes handicapées, en partenariat avec l'ADAPEI de Kerchêne, MISTRAL HABITAT, le CONSEIL GENERAL et l'AGENCE REGIONALE DE SANTE, pourrait aboutir prochainement.

➤ D'autre part, avec AREVA et EDF est actuellement discuté la mise en œuvre d'une crèche d'entreprise sur la commune qui serait aussi ouverte aux populations locales. Cela serait complémentaire au travail qu'effectue les assistantes maternelles de la commune qui seront associées à ce projet.

Tout cela est important et doit bien sûr s'étaler dans les budgets, compte tenu du contexte national et aussi de la volonté communale de maîtriser les charges de nos concitoyens.

Avec la poursuite du travail sur le Plan Local d'Urbanisme, qui fixera pour les 10 - 15 ans à venir, la configuration de la commune dont le développement se doit d'être maîtrisé et équilibré. L'année 2012 sera bien occupée encore.

Mesdames et Messieurs, qu'elle vous apporte aussi à vous, joie, bonheur, santé et prospérité, tel est le souhait que je formule.

Jean-Pierre LAMBERTIN

